



MAIRIE DE  
05380  
**CHÂTEAUROUX-LES-ALPES**

BP 7  
(Tél 04.92.43.22.04 - ☎ 04.92.43.55.95)  
e-mail : mairie.05380@wanadoo.fr

**Compte-rendu de la réunion du conseil municipal  
du Jeudi 9 décembre 2021 à 19h00 en mairie**

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Marie BARRAL

**Membres présents :** Jean-Marie BARRAL, Xavier LONG, Noëlle ROUX, Patrick RANOCCHI, Anouck SARTON, Didier ELZEARD, Didier NICARD, Thomas BETH, Véronique GENSUL

**Membres excusés :** Yves BARTHALAÏS pouvoir à Didier ELEZARD, Anne-Marie FABRE pouvoir à Noëlle ROUX, Eric LIONS pouvoir à Véronique GENSUL

**Membres absents :** Lucie ANTHOINE, Roger MICHAUD, Christine FOURNIER

**Secrétaire de séance :** Noëlle ROUX

---

**ORDRE DU JOUR :**

- 58- Suppression poste adjoint technique
- 59- Convention pâturage en forêt communale
- 60- Questions diverses

---

Compte-rendu du Conseil Municipal du 05/11/2021 adopté avec 11 voix pour et 1 abstention.

---

**58- Suppression poste adjoint technique**

Délibération concernant la suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe suite au départ à la retraite de l'agent.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 12 voix.

**59- Convention pâturage en forêt communale**

Délibération concernant la convention de pâturage en forêt pour les groupements ovins et bovins.

Plusieurs réunions ont eu lieu entre la mairie, les groupements pastoraux et l'ONF pour travailler sur ce projet.

Une élue demande pourquoi il manque des informations dans la convention.

Le maire explique qu'il y aura un ajout par la suite.

Un élu précise que toutes les surfaces et parcelles seront notées avec les groupements pastoraux.

Une élue explique que c'est incomplet ce soir et qu'elle ne souhaite pas que ce soit voté. La convention peut être amendée et complétée mais il manque des documents essentiels.

Un élu fait la lecture de la convention. Il précise que les groupements souhaitaient un bail reconductible par tacite reconduction mais ce n'est pas possible.

Un élu explique que la convention a été bien travaillé avec les groupements et l'ONF mais en effet il manque des éléments.

La délibération est ajournée et sera mise à l'ordre du jour au prochain conseil municipal lorsqu'elle sera complète.

## **60- Questions diverses**

- Le maire donne lecture du courrier d'un agent parti à la retraite qui remercie le maire et son conseil municipal.
- Nouveauté aux prochaines élections, un électeur pourra donner une procuration à une personne n'habitant pas la commune.
- Le maire a reçu le devis pour les cabanes d'alpages, il faut l'étudier.
- Le restaurant la Forge souhaite agrandir sa terrasse en utilisant le jardin sous le kiosque, le maire a fourni une attestation et a donné une estimation d'un tarif annuel. Il leur a également demandé de déposer une déclaration en mairie.
- Le SCOT du pays SUD est terminé. Le nouveau SCOT sera à l'échelle intercommunale.
- A compter du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 il n'y aura plus de percepteur à Embrun. Les dépôts d'espèces pourront se faire en tabac-presse.
- Un élu fait le point sur le projet d'adressage, en fin de matinée tout a été validé sur le site du gouvernement et 24h après les différents services (poste, IGN, pompiers...) ont accès aux données.  
Il est possible d'intervenir à tout moment pour faire des modifications. Il rappelle également que ce projet est subventionné à 70% par le département (adressage et achat des plaques et numéros de rues).  
Une élue demande comment la mairie va communiquer auprès de la population.  
Un élu répond que ce sera mis dans le journal municipal puis un courrier adressé aux habitants. La commande des panneaux se fera en début d'année.
- Un élu explique qu'il s'est rendu à la commission TENAC de la CCSP et qu'on lui a présenté le projet MOBY, il demande si la commune serait intéressée pour participer.
- Un élu explique que l'APE stocke des affaires à la bascule et qu'il y a des problèmes de souris et de rats et demande s'il n'existerait pas un local plus adapté. Peut-être faudrait-il améliorer la porte et le système de fermeture.
- Une élue demande où en est le problème de la voiture brûlée à la gare. Le propriétaire a été trouvé et les démarches sont en cours.
- Une élue demande où en est le projet de réaménagement de la rue principale. Le maire répond qu'il y a eu un problème avec le contrôle caméra des eaux usées et qu'une entreprise le fera la semaine suivante. Les marchés de travaux devraient être publiés avant mi janvier.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h00.

**Le Maire,  
J-M BARRAL**

